

Communiqué de presse
Le 25 septembre 2024

Le Centre des monuments nationaux se réjouit du mécénat accordé par la Fondation ENGIE pour le déploiement de son programme mené en partenariat avec la LPO « Agir pour la protection et la connaissance de la biodiversité dans nos espaces naturels »

Le Centre des monuments nationaux et la Fondation ENGIE ont signé une convention de partenariat pour accompagner et développer les programmes déployés dans les parcs et jardins du CMN, en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Le soutien de la Fondation ENGIE va ainsi permettre de poursuivre et déployer le travail commun entrepris depuis 10 ans par le CMN et la LPO et de porter le nombre de monuments participants en 2024-2025 de 9 à 15. Ce partenariat s'inscrit pour la Fondation ENGIE dans ses engagements : biodiversité et accès de tous à la culture, au cœur des territoires



De gauche à droite : Jean-Pierre Clamadieu, Président d'Engie, Marie Lavandier, Présidente du Centre des monuments nationaux et Allain Bougrain-Dubourg, Président de la Ligue pour la protection des oiseaux

Contacts presse :

Pôle presse du CMN :

Marie Roy 01 44 61 21 86 presse@monuments-nationaux.fr

Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN :

presse.monuments-nationaux.fr

www.monuments-nationaux.fr

Fondation Engie

Philippe Peyrat

Philippe.peyrat@engie.com

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Sur la centaine de monuments qui lui sont confiés par l'État, le Centre des monuments nationaux gère un important patrimoine naturel : 83 parcs, jardins d'agrément, potagers, vergers, mais aussi des terres agricoles et des domaines forestiers totalisant plus de 3 200 hectares. Huit d'entre eux bénéficient du label « Jardin remarquable » et vingt-deux sont labellisés « Natura 2000 ».

Le CMN mène ainsi une politique de gestion raisonnée (éco-pâturage, lutte biologique, recyclage des déchets verts) et des actions de conservation et de valorisation de la biodiversité avec l'aide de partenaires de renom, dont notamment la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

En effet, depuis 2014, le CMN et la LPO travaillent en étroite collaboration, œuvrant pour la protection de la biodiversité dans les monuments et la reconnaissance du patrimoine naturel au même titre que le patrimoine culturel en déployant la démarche Refuges LPO sur les sites. Le partenariat a été renouvelé en 2021 pour 5 ans afin de renforcer leurs relations de travail au niveau national, avec pour objectifs :

- D'agir concrètement en faveur de la biodiversité de proximité en accompagnant le CMN dans la gestion écologique des sites à travers la mise en œuvre de diagnostics et préconisations de gestion ;
- De mobiliser l'expertise de la LPO et d'appliquer ses bonnes pratiques dans la gestion écologique des monuments du CMN afin de protéger la biodiversité qui y vit ;
- De former les agents du CMN et sensibiliser les publics accueillis sur les sites aux enjeux de protection de la biodiversité.

Ainsi, par exemple, dans le cadre des démarches Refuges LPO engagées :

- Au château d'Angers (Maine-et-Loire), lors de la rénovation de la chapelle, un plan de gestion a été mis en place pour protéger les espèces présentes sur le site. Des nichoirs destinés aux faucons crécerelles ont été inclus dans les murs par les maçons. Résultat : le rapace s'y reproduit désormais tous les ans ! Il est également prévu de conserver ou d'aménager des cavités pour les martinets noirs et des fissures pour les chauves-souris, des espèces intégralement protégées.
- Au village fortifié de Mont-Dauphin (Hautes-Alpes), les actions déployées vont de l'installation de nichoirs, gîtes, panneaux de sensibilisation à des animations d'ateliers nature en passant par la formation des équipes du CMN. Mais la principale particularité de Mont-Dauphin est la conception d'un parcours faune et flore par le CMN et la LPO pour traverser les différents milieux naturels et paysages remarquables et présenter la biodiversité de la place forte.
- Au site archéologique de Glanum (Bouches-du-Rhône), les ruines antiques bordées de falaises, galeries souterraines et de nombreux points d'eau constituent une diversité de milieux très accueillante. Une centaine d'espèces animales ont été recensées sur le site. Une carte de découverte sur la biodiversité de Glanum a été réalisée avec la LPO en lien avec le Parc naturel régional des Alpilles, ainsi qu'une exposition. De plus, des animations nature et ateliers familiaux sont proposés tous les ans aux visiteurs pour découvrir la biodiversité présente sur le site.

Neuf monuments et sites sont actuellement engagés dans la démarche : le château d'Angers, le château d'Assier, le château d'Aulteribe, le site archéologique de Glanum, le domaine national de Saint-Cloud, le site gallo-romain de Sanxay, l'Oppidum d'Ensérune, l'Abbaye de Beaulieu-en Rouergue, la colonne de la grande Armée à Wimille.

Le soutien de la Fondation ENGIE va permettre de poursuivre et déployer le travail commun entrepris depuis 10 ans par le CMN et la LPO et de porter le nombre de monuments participants en 2024-2025 de 9 à 15.

« C'est un beau projet bien en ligne avec les priorités de notre Fondation et qui permet de conjuguer valorisation du patrimoine historique et naturel, sensibilisation et protection de la biodiversité, accès de tous à la culture au cœur des territoires. Nous sommes heureux de permettre le développement d'un projet innovant avec deux acteurs de référence : le CMN et la LPO ».

Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'administration d'ENGIE et Président de la Fondation d'entreprise ENGIE

La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)



Créée en 1912, et forte de plus de 70000 adhérents, 8000 bénévoles et 650 salariés répartis sur l'ensemble du territoire, la LPO œuvre au quotidien pour la protection des espèces sauvages, la préservation des espaces naturels, l'éducation à l'environnement et la mobilisation de la société.

L'association propose notamment à l'État et aux collectivités locales, son expertise sur le patrimoine naturel, et concourt ainsi à la protection d'espèces et d'habitats menacés, par exemple lors de projets d'infrastructures.

La LPO offre également l'opportunité aux particuliers, aux associations, aux collectivités et aux entreprises d'inscrire leurs terrains dans le réseau des Refuges LPO, premier réseau français de jardins écologiques en faveur de la biodiversité. Depuis sa création, plus de 55 000 Refuges ont ainsi vu le jour sur plus de 68 000 ha, où il est possible d'accueillir la faune et la flore tout en apprenant à réduire son impact sur l'environnement et jardiner nature.

Acteur essentiel de l'éducation à l'environnement, la LPO bénéficie des agréments « Éducation Nationale » et « Jeunesse et Education populaire ». Ainsi, chaque année, plus de 15 000 animations (sorties nature, ateliers, conférence, expositions, etc.) ou programmes éducatifs sont organisés pour près de 500 000 personnes, dont plus d'un quart de scolaires.

A propos de la Fondation d'entreprise ENGIE



Créée en 1992, la Fondation ENGIE inscrit son action dans la Raison d'être d'ENGIE : « Agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone, par des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. » La Fondation ENGIE agit pour une transition partagée et juste, accompagne les populations fragilisées ou éloignées.

Planet For people : à travers ses deux grands engagements, l'action de la Fondation ENGIE pour son 7^{ième} mandat 2020-2025 se décline à travers plusieurs priorités :

- Lutter contre le réchauffement climatique / favoriser l'accès de toutes et tous à une énergie peu carbonée / protéger la biodiversité
- Agir pour l'Education et les jeunes générations (notamment à travers l'accès à la culture pour les publics éloignés)
- Lutter contre les précarités et Agir pour l'emploi

Chaque année, elle accompagne plus d'une centaine de projets à travers le monde. Avec 50% de ses projets consacrés à la biodiversité et à l'accès des populations les plus fragiles à une

énergie peu carbonée en 2024, la Fondation ENGIE s'engage année après année pour l'environnement.

Soutenir des projets à impact, participer à l'effort collectif de l'Agenda 2030 et porter la raison d'être d'ENGIE : c'est ce qui guide quotidiennement l'action de la Fondation ENGIE.

Plus de détails ici : <https://fondation-engie.com/>

Le CMN en bref

Le Centre des monuments nationaux (CMN) est l'établissement public chargé de la conservation, la restauration et l'animation de plus de 100 monuments historiques et jardins répartis sur tout le territoire.

Dans leurs écrins de nature ou en cœur de ville, des sites archéologiques et préhistoriques, des abbayes médiévales, des châteaux forts, des villas modernes, des tours ou trésors de cathédrales, illustrent la diversité de cet ensemble de monuments.

Une programmation riche de plus de 400 manifestations et partenariats associée à des actions d'éducation artistique et culturelle attire chaque année plus de 11 millions de visiteurs : expositions, ateliers, concerts, spectacles sont autant d'expériences originales ouvertes à tous les publics et au service du développement des territoires.

Au sein des monuments, des équipes passionnées ont à cœur de faire découvrir au public l'histoire et la vie de ces sites exceptionnels ainsi que leurs parcs et jardins.

Grâce au numérique, le CMN propose également de nouvelles expériences de visite des monuments (réalité virtuelle, casque géo localisé, parcours immersif, tablette interactive, spectacles nocturnes ou immersifs...) qui satisfont petits et grands.

Pour prolonger leur visite, les visiteurs peuvent retrouver au sein des 80 librairies-boutiques du réseau les livres d'art et d'architecture ainsi que les guides publiés par les Éditions du patrimoine.

Retrouvez le CMN sur



Facebook : [@leCMN](#)



Twitter : [@leCMN](#)



Instagram : [@leCMN](#)



YouTube : [@LeCMN](#)



LinkedIn : www.linkedin.com/company/centre-des-monuments-nationaux



TikTok : [@le_cmn](#)

Monuments placés sous la responsabilité du CMN pour être ouverts à la visite

Auvergne-Rhône-Alpes

Château d'Aulteribe
Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
Château de Chareil-Cintrat
Château de Voltaire à Ferney
Trésor de la cathédrale de Lyon
Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté

Chapelle aux Moines de Berzé-la-Ville
Cathédrale de Besançon et son horloge astronomique
Château de Bussy-Rabutin
Abbaye de Cluny

Bretagne

Grand cairn de Barnenez
Sites mégalithiques de Carnac
Site des mégalithes de Locmariaquer
Maison d'Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire

Château d'Azay-le-Rideau
Château de Bouges
Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
Palais Jacques Cœur à Bourges
Cathédrale et Trésor de Chartres
Château de Châteaudun
Château de Fougères-sur-Bièvre
Maison de George Sand à Nohant
Château de Talcy
Cloître de la Psalette à Tours

Hauts-de-France

Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
Domaine national du château de Coucy
Villa Cavois à Croix
Château de Pierrefonds
Cité Internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts
Colonne de la Grande Armée à Wimille

Ile-de-France

Château de Champs-sur-Marne
Château de Jossigny
Château de Maisons
Villa Savoye à Poissy
Domaine national de Rambouillet
Domaine national de Saint-Cloud
Basilique cathédrale de Saint-Denis
Maison des Jardies à Sèvres
Château de Vincennes

Normandie

Abbaye du Bec-Hellouin
Château de Carrouges
Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle Aquitaine

Cloître de la cathédrale de Bayonne
Tour Pey-Berland à Bordeaux
Château ducal de Cadillac
Abbaye de Charroux
Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle
Abbaye de La Sauve-Majeure
Sites préhistoriques de la vallée de la Vézère

Occitanie

Tours et remparts d'Aigues-Mortes
Château d'Assier
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
Château et remparts de la cité de Carcassonne
Château de Castelnaud-Bretenoux
Site archéologique et musée d'Enserune
Château de Gramont
Château de Montal
Sites et musée archéologiques de Montmaurin
Forteresse de Salses
Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris

Arc de Triomphe
Chapelle expiatoire
Colonne de Juillet
Conciergerie
Domaine national du Palais-Royal
Hôtel de la Marine
Hôtel de Sully
Panthéon
Sainte-Chapelle
Tours de Notre-Dame de Paris

Pays de la Loire

Château d'Angers
Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cloître de la cathédrale de Fréjus
Site archéologique de Glanum
Château d'If

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Grand Est

Château de Haroué
Château de La Motte Tilly
Palais du Tau à Reims
Tours de la cathédrale de Reims

Site archéologique de Montcaret

Château d'Oiron
Grotte de Pair-non-Pair
Château de Puyguilhem
Site gallo-romain de Sanxay

Villa Kérylos

Trophée d'Auguste à La Turbie
Place forte de Mont-Dauphin
Abbaye de Montmajour
Cap moderne, Eileen Gray et Le Corbusier au Cap Martin
Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
Monastère de Saorge
Abbaye du Thoronet

Un programme d'abonnement annuel « Passion monuments », disponible en ligne et en caisse dans plus de 80 monuments à partir de 45 €, permet de proposer aux visiteurs un accès illimité aux sites du réseau du CMN, et de nombreux autres avantages. passion.monuments-nationaux.fr